

GRILLE D'ÉVALUATION

BOURSES DE CARRIÈRE « JUNIOR 2 »

Critères et description

Bourses et subventions

20

- Importance relative des montants de subventions compte tenu du domaine de recherche et de la diversité des organismes subventionnaires
- Importance relative des montants de bourses compte tenu du domaine de recherche et de la diversité des organismes subventionnaires
- Nombre d'années de bourses salariales par des organismes avec comité de pairs depuis le postdoctorat, s'il y a lieu
- Nombre d'années de subventions par des organismes avec comité de pairs (en tant que chercheur principal ou chercheuse principale, co-chercheur ou co-chercheuse, personne collaboratrice)

Ce critère apprécie la quantité des fonds obtenus par la personne candidate en tenant compte de son niveau et la variété des organismes octroyant ces fonds.

Formation d'étudiant.e.s ou de personnel scientifique par la personne candidate

10

- La nature de la direction : directeur et directrice ou co-directeur et co-directrice
- Le niveau : M. Sc, Ph. D. Postdoctorat, médecins résidents s'il y a lieu
- L'ampleur de la formation dispensée
- Productivité scientifique de ces étudiant.e.s

Ce critère évalue l'implication de la personne candidate dans la formation de la relève, incluant l'encadrement, la réussite et la qualité de la formation.

Productivité scientifique

15

- Résumés, abrégés à l'échelle provinciale, nationale, internationale
- Publications parues ou acceptées : portée scientifique, impact, qualité des revues et continuité dans la productivité scientifique en carrière
- Brevets
- Capacité démontrée ou potentielle de la personne candidate à publier à titre d'auteure principale

Ce critère évalue la capacité de la personne candidate à produire des articles scientifiques et d'autres publications pertinentes d'impact dans des revues spécialisées de son domaine de recherche.

Milieu d'accueil et réseau de collaboration - Junior 2

10

- Disponibilité de fonds de démarrage, s'il y a lieu
- Équipement commun disponible
- Espace de laboratoire mis à la disposition de la personne candidate
- Importance des charges administratives, cliniques, pédagogiques de la personne candidate
- Niveau de complémentarité avec d'autres chercheurs et chercheuses sur place

Ce critère évalue l'intégration de la personne candidate dans son environnement d'accueil ainsi que le soutien que celui-ci lui apporte.

Leadership et rayonnement scientifique (portée provinciale, nationale ou internationale)

15

- À titre de personne conférencière invitée par des centres/instituts/universités
- À titre de personne conférencière ou modératrice à des symposia et congrès
- Fonctions au sein d'organismes divers (comités, réseaux, associations)
- Membre de comité (arbitre interne) d'organismes subventionnaires divers
- Participation à l'organisation de congrès scientifiques
- Prix scientifiques et autres distinctions
- Contribution de la recherche au développement méthodologique de la discipline, aux pratiques cliniques et/ou politiques de santé, selon les volets

Ce critère évalue l'impact scientifique de la personne candidate dans son domaine de recherche et sa contribution à l'évolution qualitative des pratiques.

Programme de recherche

30

- Clarté de la présentation
- Cohérence du programme en regard des connaissances actuelles
- Faisabilité du programme compte tenu du milieu accueil, de la formation de la personne candidate et du support financier
- Impact scientifique dans la discipline
- Créativité, originalité et caractère innovant du programme de recherche
- Réalisme du projet et de l'échéancier de réalisation
- Valeur scientifique des méthodologies (validité des instruments)
- Validité des objectifs en regard de la revue de littérature

Ce critère évalue l'impact scientifique du programme de recherche en considérant son originalité, sa viabilité et la pertinence de ses objectifs par rapport à la littérature dans le domaine de la personne candidate.